ROUBAIX

REDACTION : 39, rue Pauvrée. Tél. 9.51
DEPOT GENERAL : 13, rue du Bassin

LES CONCOURS DU 14 JUILLET

La Mairie nous communique :

Il était indispensable de rapprocher la déclamation du théâtre, afin de permettre à tous les amateurs qui se produisent en comédies de pouvoir également s'inscrire en déclamation. Pas de théâtre sans diction, l'un est le complément de l'autre ; se trouver aux mêmes heures en différents endroits est un problème difficile à résoudre ; c'est pourquoi aura lieu, rue d'Alsace 42, au foyer des Amicales (grande salle), le concours de drames, comédies et pièces militaires et, dans le même local (petite salle), le concours de déclamation, les concurrents auront de ce fait, toutes facilités.

Voici les prix attribués pour la déclamation :

Section des tous petits. — Dramatique : 1er prix, 6 fr.; 2e, 5 fr.; 3e, 4 fr. — Comique 1er, 6 fr.; 2e, 5 fr.; 3e, 4 fr.

Première division. — Dramatique : 1er, 20 fr.; 2e, 16 fr.; 3e, 12 fr.; 4e, 10 fr.; 5e, 8 fr. — Comique : 1er 20 fr.; 2e, 16 fr.; 3e, 12 fr.; 4e, 10 fr.; 5e 8 fr.

Division d'excellence. — Dramatique : 1er 40 fr. 2e, 30 fr.; 3e 20 fr.; 4e, 15 fr. — Comique : 1er prix, 40 fr.; 2e, 30 fr.; 3e, 20 fr. 4e, 15 fr.

Demoiselles et Dames. — Dramatique : 1er prix, 25 fr.; 2e, 20 fr.; 3e, 15 fr.; 4e, 10 fr. — Comique : 1er prix 25 fr.; 2e, 20 fr. 3e, 15 fr.; 4e, 10 fr.

Section militaire avec adaptation musicale. — 1er prix, 40 fr. 2e, 30 fr.; 3e, 20 fr.

Les concurrents de cette catégorie pourront, s'ils le désirent, se faire accompagner et par la pianiste officielle (Mlle Bulté-Carpentier) et par des instruments à corde.

Section d'honneur d'excellence. — Dramatique : Prix unique 40 francs. — Comique : Prix unique 40 francs.

Concourent le même jour en section d'honneur, les lauréats 1ers prix excellence (hommes, dames et section avec adaptation musicale). Par conséquent, tous les concurrents de ces trois sections devront préparer un second morceau.

Division d'honneur. — Dramatique : Prix unique 50 francs. — Comique : Prix unique 50 francs.

S'inscrivent dans cette division, les premiers prix sections d'honneur (hommes et dames) des années précédentes ainsi que les grands lauréats d'avant-guerre.

ERA Margarine aux fruits d'Orient
COMME DU BEURRE
En vente dans toutes les épiceries

UN PAVÉ DANS UNE FENETRE

Mardi, vers minuit, des agents ont été requis par M. Georges Stragier, camionneur demeurant rue Sainte-Elisabeth, 17, qui leur a déclaré que des individus avaient défoncé une persienne et brisé un carreau de son habitation, à l'aide d'un pavé. Les agents se sont rendus sur les lieux, mais n'ont pu rejoindre les noctambules.

AUTO CONTRE VELO

Le jeune Sylvère Flahaut, 14 ans, apprêteur, demeurant rue de Croix, cour Voreux, 3, passant en bicyclette boulevard Montesquieu, a été renversé par l'automobile portant le numéro 6469-D. Le jeune homme est légèrement blessé; ses vêtements sont déchirés et sa bicyclette sérieusement endommagée.

L'automobiliste, qui n'a pu arrêter sa voiture au moment de l'accident, sera poursuivi.

FETE SPORTIVE AU QUARTIER ST-JOSEPH

Les débitants de boissons du quartier Saint-Joseph et de la rue de la Guinguette organisent une fête sportive pour le 25 juin, avec le concours du coureur à pied bien connu, Jean Goossens. Voici le programme de cette fête :

A 9 heures, 100 mètres plat, séries et finale ; à 10 heures, lancement du poids ; à 11 heures, 800 mètres plat, séries et finale ; à 14 heures, 50 mètres pour « minimes » âgés de moins de 13 ans ; à 15 heures, course à trois jambes ; à 16 heures, 8 kilomètres, soit 8 fois le tour du quartier. Départ rue Jacquart, rue de la Barbe-d'Or, rue de la Guinguette, rue de France.

Ces courses sont dotées de plus de 300 francs de prix en espèces et objets d'utilité. Elles sont ouvertes à tous les coureurs.

Engagement : 1 franc pour les courses de vitesse ; 1 fr. 50 pour la course de fond. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Jean Goossens, 110, rue de France, à Roubaix.

PERMIS DE CHASSE

La Préfecture du Nord vient d'informer la Mairie de Roubaix que les permis de chasse généraux et départementaux délivrés depuis le 1er juillet 1921, seront tous périmés à partir du 1er juillet 1922, quelle que soit la date de leur délivrance.

En conséquence, les chasseurs sont invités à renouveler dès maintenant leur permis et à ne pas attendre la semaine qui précède immédiatement l'ouverture de la chasse, pour remplir cette formalité.

ANCIENS SOUS-OFFICIERS

Dimanche prochain, à 10 heures, assemblée générale, au café Pandore.

ETAT CIVIL

Naissances. — Claire Dubocage, rue Chemin de fer, 6. — Fernande Ferrand, rue Epeule, 102. — Pierre Mac Veigh, rue Jouffroy, 108. — Lisette Gross, rue Fontenoy, 59. — Marcel Denis, rue Vieux Hutin, 7. — Solange Brice, rue Boudaroue. — Christiane Lemaire, rue Sébastopol, 59. — Jeanne Balcaen, rue Malesherbes, 12.

Décès. — Pierre Sturbaut, 2 ans, rue Decrème, 112. — Jules Varlet, époux Desbonnet, 68 ans, rue Gare, 27. — Denise Hennebicq, 16 ans, rue Perche. — Henri Dehonck, époux Vantomme, 46 ans, rue de Lannoy, 352.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel de Ville
Téléphone : 9.55

Conseil Municipal

— SUITE —

BUDGET PRIMITIF DE 1922

Le budget primitif a été examiné, en vue de la balance, de la façon suivante :

Recettes ordinaires : 15.144.707 fr. 46. — Dépenses : 15.141.088 fr. 94. — Recettes extraordinaires : 2.768.075 fr. 46. — Dépenses : 2.755.689 fr. 04.

Soit un excédent de recettes de 16.054,94.

Le Conseil ratifie ces modifications.

ADJUDICATION DES CHARBONS

L'adjudication du 12 septembre 1921 pour la fourniture des charbons aux propriétés communales venant à expiration le 30 juin prochain, nous devons, dès maintenant, nous préoccuper de renouveler des marchés pour une période d'une année.

Nous avons établi, à cet effet, deux cahier des charges pour servir de base à l'adjudication publique : l'un spécial à la fourniture du charbon industriel devant alimenter les chaudières de l'établissement de bains, l'autre relatif aux achats de charbons nécessaires au chauffage des propriétés communales.

D'accord avec la Commission des Finances, l'assemblée homologue les cahiers des charges dont il s'agit et autorise à procéder à une adjudication publique.

ENTREPOTS FRIGORIFIQUES

Par contrat en date du 30 avril 1921, la ville a loué à la Compagnie d'Alimentation et d'installations frigorifiques l'entrepôt existant dans l'annexe du Conditionnement et que l'Office du Ravitaillement du Nord de la France nous a rétrocédé. Cette Société a fait connaître que certains vices de construction nécessitent une revision de l'installation et que des travaux de complément s'imposent.

La dépense est évaluée à 5.275 francs à forfait. Cette évaluation, qui ne comprend pas les droits d'octroi, ni les frais de transport de la gare de Tourcoing à pied d'œuvre, pour lesquels une provision de 500 fr. paraît nécessaire, a été adoptée.

TRAVAUX AUX BATIMENTS COMMUNAUX

Le marché passé avec M. E. Bruyneel, entrepreneur à Tourcoing, pour exécution pendant les vacances scolaires de 1921, de travaux de badigeonnage et de réparations d'enduits dans les écoles et bâtiments communaux n'a pu se faire, pour faits de grève.

L'assemblée communale autorise à passer avec ledit M. Bruyneel un avenant prorogeant son marché jusqu'au 31 décembre 1922.

ALIENATION DE PROPRIETE

Aliénation d'un excédent de terrain appartenant à la ville et situé à l'intersection des rues des Piats et du Tilleul, est décidé à l'unanimité.

ACQUISITION DE MAISONS

La rue de Menin, dans la partie située entre la rue de Gand et la rue des Poutrains, est, à certains endroits, très étroite, et la circulation y est très difficile. Au point où cette voie fait un coude brusque qui rend dangereuse la circulation des voitures, se trouvent cinq petites maisons construites presque en entier en dehors de l'alignement.

La ville s'en est rendue acquéreur. Le prix pour lequel ces maisons ont été adjugées est de 13.300 fr. A cette somme, il y a lieu d'ajouter 4.700 francs, montant approximatif des frais d'adjudication et autres, ce qui en porte le total à 18.000 francs.

L'ENLEVEMENT DES IMMONDICES

L'enlèvement des immondices dans le quartier du Blanc-Seau, qui a été mis en adjudication, le 25 avril dernier, sur la mise à prix de 22.000 francs, n'a pas donné de résultat.

Une soumission de la part de la M. Verdonck, 131, rue de la Mackellerie, à Roubaix, qui accepte de l'assurer pour trois années, moyennant 26.000 francs par an, payables par mois, est adoptée.

CONSTRUCTION D'UN EGOUT COLLECTEUR

Il y a plus de dix ans que la question de la création d'un aqueduc à la Marlière, s'est posée. Depuis, cette question avait fait l'objet d'un vœu déposé par M. Desbonnets, dans la séance du 23 février 1920 du Conseil municipal.

Or, il se trouve qu'actuellement un industriel du quartier, M. Sion, est disposé à participer pour une somme de 50.000 francs dans les frais de construction d'un aqueduc. Le projet établi par le service de la Voirie fait ressortir à 135.000 francs la dépense à engager pour couvrir les frais de construction de cet aqueduc.

L'ouvrage dont il s'agit contribuera à assainir toute une partie de notre ville, qui n'est pas encore pourvue d'un réseau d'égouts.

Le Conseil estime qu'il est opportun de profiter de l'occasion qui se présente d'obtenir le concours d'un intéressé pour réaliser ce travail, et adopte le projet.

SUBVENTION A L'AMICALE COLBERT

Les 35e anniversaire de l'Amicale Colbert et 40e anniversaire de l'ouverture de l'Institut Colbert seront fêtés les 8 et 9 juillet prochain.

Pour l'organisation de cette manifestation le président de 'Amicale Colbert et le directeur de l'Institut Colbert sollicitent le concours de la ville.

L'administration municipale, d'accord avec la commission des fêtes, met la salle des fêtes et le matériel nécessaire à la disposition de l'Amicale Colbert, et alloue à cette société une subvention extraordinaire de 2.000 francs.

SERVICE TELEGRAPHIQUE DE NUIT

Le directeur régional des Postes, Télégraphes et Téléphones a fait connaître, le 3 mars dernier, qu'un arrêté ministériel du 8 décembre 1914 modifie, à partir du 1er janvier 1922, le taux des contributions à verser par les municipalités, les collectivités ou les particuliers pour les prolongations des services télégraphiques en dehors de l'horaire journalier d'ouverture.

L'ouverture du bureau du télégraphe la nuit n'est pas absolument indispensable et il suffira pour assurer un service normal, d'organiser un service supplémentaire d'après le dispositif suivant :

Le soir, de 19 à 21 heures, guichet, un agent, deux heures. — Le soir, de 20 à 21 heures, transmission, deux agents, une heure. — Le matin, de 6 à 8 heures, guichet, un agent, deux heures. Ensemble, six heures supplémentaires à 600 francs, représentant une dépense annuelle de 3.600 francs, laquelle somme doit être majorée de 2.190 fr. en vue d'assurer la distribution des télégrammes d'arrivée, de 20 à 21 heures et de 6 à 8 heures du matin, soit au total : 5.790 francs.

D'accord avec la Chambre consulaire, l'assemblée communale décide que la prolongation du service télégraphique de nuit sera, à partir du 1er juillet prochain, limité comme il vient d'être dit : la dépense évaluée 5.790 fr. sera imputée au crédit ouvert au budget primitif de chaque année pour les dépenses du « Service télégraphique et téléphonique (art. 9 primitif en 1922).

L'INDEMNITE DE LOGEMENT AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

Les dispositions nouvelles prescrites par le décret du 21 mars dernier n'entraînera pas la revision du régime appliqué à Tourcoing. C'est qu'en effet, le Conseil municipal a devancé ces prescriptions par sa délibération du 13 avril 1920 portant augmentation des indemnités servies antérieurement en raison du renchérissement du coût de la vie. Le tarif actuellement en vigueur se trouvant dans les limites minima et maxima fixées ne donne pas lieu à revision.

L'assemblée maintient purement et simplement les termes de la délibération susvisée du 13avril1920.

(A suivre).

UN VOL A L'EGLISE

Mme Flipo-Lefebvre, sans profession, demeurant rue de Tournai, 99 et Mlle Dubrulle, rue du Collecteur, 64, ont porté plainte au Commissariat central de police, contre une personne inconnue, qui leur a dérobé un réticule contenant une certaine somme d'argent et divers papiers, déposés par elles, pendant quelques minutes sur une chaise, dans l'Eglise des Pères, rue du Tilleul. Une enquête est ouverte.

Pour choisir son MOBILIER

ON CHANTAIT JADIS :
« IL Y A DES GENS QUI SE DISENT ESPAGNOLS
« MAIS QUI NE SONT POINT ESPAGNOLS... »

Beaucoup se disent FABRICANTS de Meubles, mais seraient incapables de montrer leurs usines...

Contre la Vie Chère
Contre les Parasites Commerciaux
Contre le Bluf des Camelotteurs

ACHETEZ vos MEUBLES en FABRIQUE, même dans une vieille maison Lilloise estimée depuis un demi-siècle.
Et... vous en aurez pour votre argent.

TOUT ce qui concerne le Mobilier se trouve aux
Etablissements Georges POPPE
43, Rue de la Halle - LILLE (Nord)
TELEPHONE 4.97 (Face au Pont-Neuf) TRAMWAYS N. E. S.

Installations complètes Hôtels..... Villas..... Châteaux.. — Agencements de Bureaux et de Magasins

Spécialité de Comptoirs en bois Comptoirs en étain — Agencements d'Estaminets Cafés Banquettes Chaises Tables, etc.

VUE générale REELLE de nos USINES et MAGASINS
Du plus RICHE au plus MODESTE MOBILIER, TOUT se TROUVE dans
Nos 20 salles d'Exposition. Dans notre stock de plusieurs millions
LA PLUS GRANDE FABRIQUE REELLE du NORD de la FRANCE

Le Festival International

REUNIONS DE COMITES DE QUARTIERS

Des réunions auront lieu jeudi et vendredi en vue de préparer le grand festival international.

Ce soir, à 19 h. 30, réunion chez M. Dalle, débitant de tabac, 180, Boulevard Gambetta, pour tous les commerçants du Pont Central. A l'ordre du jour : nomination du Comité et décision à prendre en vue de la fête du quartier.

Demain, réunion, pour les commerçants du quartier de la Gare, à 19 h. 30, chez M. Jean eDsiombes, 15, rue des Biches. Même ordre du jour.

Les commerçants des rues de Gand, de la Baille, Archimède, Phalempins, Ingres, Cymbale, Clocher, Arago, Fénelon, La Pérouse, Turgot, Montagne, Place des Phalempins et rue Saint-Blaise, sont convoqués vendredi, à 20 heures, chez M. Lemaire-Maerte, rue Houchard, n. 38 bis

Aujourd'hui jeudi, 7 h. 30, chez M. Wauten, Café Jean, 45, rue des Piats, réunion des commerçants des rues de Grusnes, Winoc Choquel, Levant, Touquet, Piats, Prince, Renaix, Caire, Epine, Amidonnerie, et rues adjacentes.

Demain vendredi, à 19 h. 30, au café Vanmerhaeghe, 33, rue du Petit Village, réunion des commerçants du quartier des Francs et de la Blanche-Porte.

Faites votre CUISINE - au Gaz -

GRAND CHOIX D'APPAREILS en vente et en location, au Magasin, 27, Rue Carnot. — RAPIDITE, PROPRETE, ECONOMIE.

FETE de GALA au PROFIT des MUTILES

Nous rappelons que c'est samedi prochain 24 juin, à 19 heures, qu'aura lieu la soirée de gala aux établissements du Fresnoy, au profit des Mutilés de Roubaix et Tourcoing. Nous invitons les retardataires amateurs de beau spectacle de se hâter à venir retirer les derniers tickets disponibles au siège, 43, rue du Haze, jusque vendredi soir, 23 juin, à 18 heures.

Nous rappelons également à nos membres qui désirent placer des tickets et de ce fait participer aux primes, qu'il reste encore quelques carnets à leur disposition, qui seront distribués à ceux qui se présenteront à nos bureaux aujourd'hui dans la journée.

LA JEUNESSE DU BLANC-SEAU

La Société de gymnastique « La Jeunesse du Blanc-Seau s'apprête à fêter dimanche le 30e Anniversaire de direction de son sévoué moniteur Louis Delescluse qui a présenté cette société la première fois au concours de Cambrai en 1892. Les organisateurs ont obtenu de l'Administration Municipale de se servir de la Place du Blanc-Seau et d'en faire une enceinte réservée à leurs invités.

Nous donnons ci-dessous le programme complet de cette fête :

A 8 h. 30 du matin, Jardin James Scott (entrée libre) concours classement des gymnastes, 1. adultes, 2. préparation militaire, 3. débutants. A 10 heures, concours classement des pupilles.

Place du Blanc Seau, à 3 h. 30 e l'après-midi grande Fête Musicale et de Gymnastique avec le bienveillant concours de l'Harmonie du Blanc-Seau. Remise de médaille aux vieux gymnastes. Manifestation de sympathie en l'honneur de M. Delescluse devant toute la Société, les trois sections rassemblées.

OSTENDE, Reine des Plages

FÊTES FRANCO-BELGES
des 24, 25 et 26 juin

Le Dimanche 25 juin, à 3 heures, Grand Cortège des Reines de METZ, STRASBOURG, LILLE, St-MAUR-DES-FOSSES, ARLON, LIEGE, BRUXELLES, OSTENDE.

Tous à Ostende, les 24, 25 et 26 juin.
9586.

ASSISTANCE AUX FEMMES EN COUCHES

La Mairie donne avis que la liste des admissions et des rejets à l'assistance aux femmes en couches, arrêtée par le Conseil municipal dans sa séance du 20 juin 1922, sera déposée au secrétariat de la Mairie pendant un délai de 20 jours, qui prendra fin le 11 juillet 1922.

A partir d'aujourd'hui, et jusqu'à l'expiration de ce délai, les postulantes dont la demande a été rejetée pourront, si elles le jugent utile, présenter une réclamation écrite au Secrétariat de la Mairie.

Tout habitant ou contribuable peut aussi, dans le même délai, réclamer l'inscription ou la radiation des personnes qu'il considérerait comme omises ou inscrites à tort.

Les bureaux sont ouverts tous les jours (sauf le samedi après-midi et le dimanche), de 10 heures à midi et de 14 à 16 heures.

ASSISTANCE aux VIEILLARDS, INFIRMES, etc

Par application des dispositions des lois sur l'Assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables indigents et sur l'Assistance aux Familles nombreuses, les listes des personnes admises au bénéfice des dites lois et de celles dont les demandes ont été rejetées par délibération du Conseil municipal du 20 juin 1922 seront déposées au Secrétariat de la Mairie pendant un délai de 20 jours qui prendra fin le 11 juillet 1922.

A partir d'aujourd'hui et jusqu'à l'expiration de ce délai, les réclamations écrites seront reçues au Secrétariat de la Mairie.

UNION POST-SCOLAIRE

La Section de Préparation Militaire de l'Union Post-Scolaire sera reçue par l'Administration Municipale aujourd'hui jeudi 22 juin à 19 h. 15.

Les Sociétés de gymnastique, sportives, etc., qui désirent témoigner leur sympathie à la section de Préparation Militaire, sont priées de se rendre à la Gare, pour 18 h.45.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Marcel Dutertre, rue Nationale, 122. — Huberte et Lucienne Pinck, rue Racine, 61.

PUBLICATIONS. — Marius Honoré, employé de commerce, rue des Ursulines 3, et Isabelle Warlop, sans profession à Saint-André. — Charles Beauvalet, entrepreneur de maçonnerie à Levallois-Perret et Anne-Marie Derveaux, sans profession, rue de l'Abbé-de-l'Epée, 30.

Spectacles et Concerts

Ciné rue Houchard

Jeudi 22 et vendredi 23 juin, à 8 h. 30 précises, Tournées HENRY MOREAU, quatrième année de succès : UNE VIERGE A SAINT-LAZARE, drame gai, à grand spectacle, en 5 actes, 9 tableaux et 27 épisodes, de MM. Henry Moreau et Marc Sonal, musique nouvelle et arrangée par M. Pierre Chagnon. Mise en scène de M. Max-Tay, costumes de Pascaud, décors nouveaux de MM. Sogno et Baymond.

Distribution : Menotti jouera le rôle de Bouquet dit Mafleur. — Martelett jouera le rôle d'Olympe. — Yanette Guetty, Janine. — Max Doria, Jacques Aubry. — Norette, Madame Sorbier. — May, La Supérieure. — Harry Dambros, Brinquart-Le Gardien. — Maguy Garnier, Léa. — Henri Rosier, Ernest le directeur. — Kerville, La Goualeuse de la Butte. — Suzette Guy, — Gamb's. — Darvois. — Les Danseuses blanches Lyne et Grisettis. — Buveuses de thé. — Gigolettes. — Détenues. — Fumeuses d'opium, avec Guitta Merry dans le rôle de Colette Sorbier, et Max-Tay, dans le rôle du baron Golfleb. 5.

Cinéma-Théâtre du Pont des Piats

La tournée BLON DHIN donnera le jeudi 22 juin, au ciné du Pont des Piats, une seule et unique représentation de son immense succès, la revue à la « 6-4-2 ».

Cette revue comporte 25 artistes, 4 décors, 200 costumes ; c'est un des plus beaux spectacles actuellement en tournée. Joué plus de 200 fois à Paris, ce qui confirme son succès.

Elle comporte deux attractions de premier ordre : Un match de foot-ball spectateurs contre artistes et enfin les 12 ours blancs des mers polaires, présentés en liberté et sans aucun danger pour le public.

Notons également que cette revue, quoique très comique, ne comporte aucune scène grivoise. C'est un véritable spectacle pour famille.

Il est prudent de louer ses places. 14.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

Imprudence mortelle

UN ENFANT ECRASÉ SOUS un CAMION

Au numéro 13 du hameau du Vinhoutte, demeure une famille ouvrière, dont le père, Martens, de nationalité belge, est père de six enfants, dont les deux plus jeunes avaient 6 ans et demi et 4 ans.

Or, hier mercredi, vers une heure de l'après-midi, le jeune Gaston Martens, né le 11 décembre 1915, quittait la maison paternelle pour se rendre à l'école du Crétinier. Chemin faisant, rue des Ballons, entre l'établissement « Le Pigeon Voyageur » et le débit de tabac, il fut rejoint par un auto-camion tracteur qui se dirigeait vers la Vieille-Place, à une allure assez modérée.

La voiture motrice était chargée de charbon et la remorque-e scories.

Après avoir suivi pendant quelques instants le lourd véhicule, l'enfant s'avança vivement entre la motrice et la remorque, sans doute avec l'intention de vouloir grimper sur le camion. Mais il fut renversé et les deux roues de gauche de la remorque lui passèrent sur le corps.

Aux appels des témoins, le chauffeur, qui ne s'était aperçu de rien, arrêta. On s'empressa auprès de l'enfant, mais on ne put que relever un cadavre. La mort avait été instantanée. Le malheureux avait eu les jambes broyées et la poitrine défoncée.

Son corps a été transporté au numéro 13 du Vinhoutte, sous la conduite des agents Florin et Houttemane.

Les constatations d'usage ont été faites par M. le docteur Maillard et M. Colsenet, commissaire de police.

L'auto-tracteur appartient à la maison Lefebvre et Bastin, tissage. Le chauffeur, Emile Verhellen, ne peut être rendu responsable de cet accident.

LA FETE DES ECOLES. — Le Comité organisateur de la Fête des Ecoles Laïques a décidé d'organiser un banquet par souscription pour le dimanche deux juillet, à 12 h. 30, à l'Hôtel de Ville.

Ce banquet qui sera présidé par M. Prot, inspecteur de l'Enseignement Primaire, sera précédé d'un concert, Grand'Place, par l'Harmonie « Les Enfants de la Lyre » et l'Union Chorale.

Tous les amis de l'Ecole peuvent se faire inscrire au banquet. Les adhésions sont reçues à la Mairie, Bureau du Secrétariat, 2e Guichet, jusqu'au 25 juin. Prix : 15 francs par personne. Les dames peuvent y assister.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'usine Vandendriessche, Emile Vertriest, 19 ans, est tombé en montant une balle de cotons à l'échelle. Contusions de la jambe gauche avec plaies superficielles.

— A la filature Leclercq-Dupire, Julie Vermeirsch, 18 ans, soigneuse, blessée au médius droit.

Pour chacun, 15 jours de repos.

SOCIETE « LA GAULOISE ». — Après le repos bien mérité accordé aux gymnastes après le concours de Marseille, les répétitions reprendront dès demain vendredi pour la préparation du concours d'Arras auquel le Comité vient de décider de prendre part.

La formation de la section de concours se fera à la répétition de demain qui aura lieu au terrain de Sainte-Marguerite. Tous les gymnastes sont instamment priés d'y être présents. En cas de mauvais temps, réunion à la salle.

CROIX

INQUIETANTE DISPARITION. — Le petit Henri Vanlaer, âgé de 13 ans, demeurant rue du Riez, 7, a disparu de chez ses parents mardi matin. Toutes les recherches entreprises depuis pour le retrouver sont restées sans résultat. Cet enfant était vêtu d'un costume bleu marine et chaussé d'espadrilles.

VOL D'UNE MONTRE EN OR. — M. Gaston Brouez, 22 ans, demeurant rue de Bapaume, 2, a déclaré à M. Bicheyre, commissaire de police, qu'une montre en or appartenant avait été volée chez lui.

Cette montre, qui porte le numéro 9.389 et les initiales J. B., se trouvait sur une cuisinière, dans la salle à manger de l'habitation du plaignant. Celui-ci ne sait sur qui porter ses soupçons.

ADJUDICATION POUR L'EBOUAGE. — Hier, à 11 heures, a eu lieu l'adjudication pour l'ébouage 1922-1923. Devis : 60.000 fr.

Soumissionnaires : Séraphin Buxant, 8 p. c. rabais ; Jules Dorchies, au prix du devis ; Louis Wyffels, 5.30 p. c. ; Emile Nottebaere, 20.10 p. c., adjudicataire.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Albert Bellard, rue Mirabeau, 34. — Claire Cousin, rue du Trocadéro, 58.

Décès. — Henri Lepers, 67 ans, journalier, rue Jean Jaurès, cour du Pavillon Chinois, 21.

WASQUEHAL

UN CHAUFFEUR A LE BRAS CASSÉ. — A la teinturerie Hannart frères, le chauffeur d'auto Jean Busin, 45 ans, demeurant à Roubaix, rue Decrème, 129, a reçu un retour de manivelle sur le poignet droit en mettant le moteur de son auto en marche. Le docteur Butin a constaté une fracture de l'extrémité inférieure des deux os de l'avant-bras droit nécessitant une incapacité de travail de trois mois.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Raymond Cardon, rue Sadi-Carnot, 32. — Fernand Libbrecht, rue de Lille, 74.

LANNOY

CONCOURS AGRICOLE. — Voici le programme de la journée du dimanche 23 juin :

A 9 h. 30, réunion des membres du Comice devant l'Hôtel de Ville. — A 10 h., réception par la municipalité. — A 10 h. 30, fonctionnement des Commissions : concours d'animaux bovins reproducteurs, Place Saint-Sauveur ; concours de vaches laitières, Place Saint-Sauveur ; concours de chevaux reproducteurs, Grand'Place ; exposition libre de machines et instruments agricoles, rue de Tournai. ; concours de volailles et animaux de basse-cour, Ecole de garçons ; concours de produits du sol et de la ferme, Ecole des garçons ; concours de chiens servant à l'agriculture, Ecole de filles. — A 13 h., banquet dans la grande salle de l'Hôtel de Ville (envoyer son adhésion au bureau du Comice, avant le 23 courant). — A 16 h., concours de chevaux de trait et défilé d'attelage. — A 17 h., concert-festival sur la Grand'Place.

LYS

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Chez M. Gouble-Boussemart, fabricant de couvertures, au cardeur, Vandermesch Paul, 18 ans, demeurant à Lannoy, rue des Remparts, a eu le doigt pris entre 2 rouleaux en nettoyant son métier.

CONCERT. — Dimanche 25 juin, de 17 à 19 heures, rue du Vert-Pré, près de l'estaminet du « Capitaine », concert par la Fanfare Municipale. Programme : Pas redoublé (X...) ; Le Petit Duc, fantaisie (Kesselis) ; Mazurka (X...) ; La Mascotte, fantaisie (Audron ; Beau rêve, valse (Parigot) ; Pas redoublé (Doyen).

ETAT-CIVIL. — Publications. — Louis Piez, briquetier à Roubaix et Juliette Breyne, soigneuse. — Louis Lecomte, tisserand et Sophie Aubert, retordeuse — Alfred Dewaele, dresseur et Jeanne Dubois, épeuleuse. — Eugène Boken, apprêteur à Roubaix et Fernande Cornille, soigneuse. — Jean Rasson, soldat au 33e rég. de ti., et Jeanne Bénit, tisserande. — Léon Philippe, carreleur à Hem et Juliette Dillies, ménagère. — Marcel Crauwels, fondeur et Clémense Soisson, soigneuse. — Séraphin Hespel, chauffeur d'auto et Amélie Legrain, sans profession à Rougy.

MOUVAUX

ETAT-CIVIL. — Publications. — Hanscotte Théodore, industriel et Marie-Louise Carissimo, sans profession. — Jean Leocuttère, carreleur et Vanmeirhaeghe Germaine, piquirère. — Arthur Desmet, contre-maître de tissage et Vasmeirhaeghe Jeanne, piquirère.

Décès. — Edouard Lepers, 79 ans, rue de Roubaix, 175. — Clara Devienne, 27 ans, épouse de Sévère Trigot, rue F. Masurel, 37.

COMINES

ADJUDICATION. — Le Maire fait connaître que les certificats de capacité (travaux de reconstruction du groupe scolaire de Comines-Centre) peuvent être soumis au visa jusqu'au samedi 24 juin au soir, dernier délai, au lieu du 19 juin.

SPORTS et JEUX

HIPPISME

Courses d'Auteuil

MERCREDI 21 JUIN 1922

1re Course. — 1. Ca Mord II (Thibault), g. 27.50, p. 13 fr. ; 2. Nieuport (Riolfo), p. 15 fr. ; 3. Jolly Boy (Bourdalé, p. 22.50.

2e Course. — 1. Adrosstus (Niaudot), g. 38.50, p. 33 fr. ; 2. Clocheton (Lassus), p. 15 fr. ; 3. Magarin (A. Petit), p. 21 fr.

3e Course. — 1. Prince Of Wales (Williams), g. 128 fr., p. 44 fr. ; 2. Crindal (Hawkins), p. 25 fr.

4e Course. — 1. Fauche le Pré (Ferré), g. 61.50, p. 28.50 ; 2. Orican Haïs), p. 43 fr. ; 3. Le Morier (Semblat, p. 150.50.

5e Course. — 1. Pelage (Schmeltz), g. 147 fr., p. 58.50 ; 2. Glatic (Berthou), p. 35 fr.

6e Course. — 1. Orion (F. Hervé), g. 328.50, p. 65.50 ; 2. Double Tip (L. Duffourc), p. 22 fr. ; 3. Dan IV (A. Kalley), p. 57.50.

CYCLISME

CIRCUIT D'ANZIN (40 kilomètres)

C'est dimanche dernier que s'est disputée cette intéressante course, avec le concours de l'Union Sportive Anzinoise et qui se disputait sur un circuit à accomplir 6 fois ; elle a obtenu un très grand succès. Environ 25 coureurs se présentèrent au départ et la lutte fut chaude entre les hommes de tête. Les 2 premières primes furent gagnées par DUBOIS Jules, qui, ensuite gêné par le public, fut distancé par son camarade de Club. CHARLET, qui subjugua les trois primes suivantes et se classa premier.

Voici le classement : 1er CHARLET, sur bicyclette « LA NORDISTE », pneus « RUSSELL ». 2e DUBOIS Jules, sur bicyclette « VANDEL », pneus « HUTCHINSON ». — 3e SENECAL, sur bicyclette « VANDEL ». — 4e BLERVACQUE, sur bicyclette « VANDEL ». — 5e DUCHATEAU. — 6e DEIBAUFFE. — 7e DUHEM. — Le coureur SENECAL fit une chute au 3e tour, tandis que d'autres, parmi lesquels BLERVACQUE, furent handicapés par des crevaisons.

Félicitations aux organisateurs, ainsi qu'aux agents de police chargés de maintenir l'ordre. 9543.

MOTOCYCLISME

A TOURNAI

LA COUPE DU PRINCE DE LIGNE. — Cette importante épreuve motocycliste, réservée aux motocyclistes belges se déroulera le 25 juin dans les environs de Tournai sur un parcours de 50 kilomètres à parcourir trois fois, avec une épreuve de « non stop » à chaque tour et une épreuve du kilomètre lancé à l'issue du troisième tour.

Tous les as motocyclistes belges sont engagés.

A cette occasion les membres du Moto Club du Nord de la France sont invités à assister à l'épreuve ; une excursion est organisée sur le Mont St-Aubert (Mont de la Trinité).

Départ de oRubaix, café des Arcades, 55, rue Neuve, et de Lille, taverne de Bruxelles, Grande place, à 9 heures. Ralliement, place de la gare à Tournai à 10 heures. Dîner au Mont St-Aubert, à 12 heures. Rassemblement en haut du mont à 14 heures pour assister aux épreuves de « non stop ». Rentrée à Tournai à 17 heures pour assister aux épreuves du kilomètre lancé. Retour facultatif.

COLOMBOPHILIE

A TOURCOING

Aujourd'hui de 3 à 6 h. 30, au Café Delvoye, Place de la République, mise en paniers pour le concours de Chatellerault.

Rayons Roubaix et Tourcoing. Doublage 500 francs prix d'honneur. Mise obligatoire 2 francs.

Votre intérêt, votre sécurité, votre devoir, c'est de déposer vos économies à
La Banque Moderne **Le Bien-Etre** 125, boulevard de la Liberté, LILLE

TAUX D'INTERETS

Remboursable	3 mois	après le versement	5 %	net d'impôt
—	6 mois	—	5.50 %	—
—	1 an	—	6 %	—
—	3 ans	—	6.50 %	—
—	5 ans	—	7 %	—
—	10 ans	—	8 %	—

La Banque Moderne LE BIEN-ETRE a ouvert jusqu'à présent SIX MILLE comptes de dépôts à ses adhérents, formant ensemble plus de
QUATRE MILLIONS DE FRANCS
garantis par une organisation réalisant plus de ONZE MILLIONS D'AFFAIRES et possédant son hôtel particulier, 125, Boulevard de la Liberté, et 9, rue Gombert, LILLE.
La Banque Moderne LE BIEN-ETRE consent aussi des avances de fonds sans intérêts en billets du Bien-Etre.
DEMANDER LES NOTICES R

Grands Magasins
A. Debras
Grande-Place - ROUBAIX
MAISON POSSEDANT LE PLUS GRAND CHOIX de
VÊTEMENTS TOUT FAITS
pour Hommes, Dames et Enfants
Spécialité de Vêtements pour Dames
COSTUMES TAILLEURS ROBES, MANTEAUX, PEIGNOIRS, BLOUSES, JUPES & JUPONS, IMPERMEABLES, CAOUTCHOUC, GABARDINE & SOIE
N.-B. — Les Magasins restent ouverts le Dimanche jusque midi.